

URBANISME ■ L'APEI va construire des habitations pour des personnes âgées dans le lotissement des Séjots

Trois maisons pour retraités handicapés

L'APEI de Saint-Amand va construire trois maisons, dans le lotissement des Séjots, pour des personnes en situation de handicap qui partent à la retraite.

Guillaume Faucheron

guillaume.faucheron@centrefrance.com

L'Association de parents d'enfants inadaptés (APEI) de Saint-Amand accueille des personnes en situation handicap lors de leur vie professionnelle. Mais l'APEI se soucie également de leur devenir au moment où elles atteignent l'âge de la retraite. C'est pourquoi l'association va construire trois maisons individuelles, dans le lotissement des Séjots, afin d'héberger six personnes en situation de handicap.

« Rester ici car elles ont leurs repères »

Le début du chantier devrait démarrer au début de l'année 2019 pour une livraison des habitations un an plus tard. « Certaines personnes ont passé trente ans à l'Ésat (*Établissement et service d'aide par le travail, NDLR*) ou dans une entreprise adaptée, explique Christian Denis, directeur général de l'APEI. Il serait injuste que, du fait de leur handicap, elles ne puissent pas rester, si elles le souhaitent, et vivre à Saint-Amand, là où elles ont leurs repères sociaux. »

Le projet de type Établissement d'hébergement pour per-



SOCIAL. Les trois nouvelles habitations seront situées en face des foyers APEI Bernard-Fagot. IMAGE APEI

sonnes âgées dépendantes (Ehpad), porté l'APEI depuis plusieurs années, ne tombe pour autant pas à l'eau et devrait ressortir ultérieurement. Pour Christian Denis, la construction de ces trois maisons colle davantage aux besoins des retraités de l'APEI. « Compte tenu des progrès de la médecine, de la qualité d'accueil dans les structures médico-sociales ou de la prise en charge dans

les entreprises adaptées, on constate que ces personnes arrivant à l'âge de la retraite conservent leur autonomie sans avoir besoin d'intégrer une structure spécialisée de type Ehpad. »

Chaque maison possédera une superficie d'environ 110 mètres carrés. Chacune sera conçue de la même façon, même si toutes ne seront pas complètement identiques. « Chaque ha-

bitation aura un lieu de vie commun avec deux studios attenants dans la même maison de 24 ou 26 mètres carrés », détaille Christian Denis. Les maisons seront dotées de domotique pour la sécurité des occupants et leur maintien le plus longtemps possible à leur domicile. Environ 450.000 euros sont investis par l'APEI pour l'achat de ces trois maisons et terrains.

Prochainement, ce sont seize personnes de l'APEI qui doivent partir en retraite. Selon Christian Denis, les six places, à destination des retraités qui n'ont pas de projet à leur sortie, devraient couvrir les besoins. Les maisons pourront héberger deux hommes, deux femmes mais aussi des couples.

Ces logements seront situés en face des foyers de l'APEI Bernard-Fagot, site qui comprend déjà cinq places pour personnes âgées. « Cet emplacement permettra aux habitants des maisons de bénéficier, s'ils le souhaitent, des services propres aux résidents des foyers : loisirs, repas, suivi médical et administratif, etc. », ajoute Christian Denis.

Les habitations seront situées en face des foyers Bernard-Fagot

Les habitants des maisons pourront également bénéficier du service d'accompagnement à la vie sociale qui aide ceux qui le souhaitent aux tâches ménagères, l'organisation des loisirs, les soins médicaux, etc.

Les futurs retraités logés dans ces trois maisons verseront un loyer rigoureusement codifié et encadré. « Notre vocation, c'est de mettre à disposition des habitats conformes à un objet social, conclut Christian Denis. On construit comme un bailleur social. » ■